

PROJET D'ÉCOLE 2018-2022

Régulation et évaluation des actions pour l'année 2018-2019

Cette régulation permet de réfléchir aux obstacles rencontrés, de redéfinir les objectifs opérationnels, de réétudier la planification, de se réadapter à un nouveau contexte, de faire face aux imprévus, d'évaluer la pertinence des actions entreprises.

ACTIONS	EFFETS ATTENDUS	EFFETS OBTENUS	REGULATION (action à reconduire, à poursuivre, à modifier, ...)
1			
2			
3			
4			
5			

PROJET D'ÉCOLE 2018-2022

Régulation et évaluation des actions pour l'année 2019-2020

Cette régulation permet de réfléchir aux obstacles rencontrés, de redéfinir les objectifs opérationnels, de réétudier la planification, de se réadapter à un nouveau contexte, de faire face aux imprévus, d'évaluer la pertinence des actions entreprises.

ACTIONS	EFFETS ATTENDUS	EFFETS OBTENUS	REGULATION (action à reconduire, à poursuivre, à modifier, ...)
1			
2			
3			
4			
5			

PROJET D'ÉCOLE 2018-2022

Régulation et évaluation des actions pour l'année 2020-2021

Cette régulation permet de réfléchir aux obstacles rencontrés, de redéfinir les objectifs opérationnels, de réétudier la planification, de se réadapter à un nouveau contexte, de faire face aux imprévus, d'évaluer la pertinence des actions entreprises.

ACTIONS	EFFETS ATTENDUS	EFFETS OBTENUS	REGULATION (action à reconduire, à poursuivre, à modifier, ...)
1			
2			
3			
4			
5			

PROJET D'ÉCOLE 2018-2022

Régulation et évaluation des actions pour l'année 2021-2022

Cette régulation permet de réfléchir aux obstacles rencontrés, de redéfinir les objectifs opérationnels, de réétudier la planification, de se réadapter à un nouveau contexte, de faire face aux imprévus, d'évaluer la pertinence des actions entreprises.

ACTIONS	EFFETS ATTENDUS	EFFETS OBTENUS	REGULATION (action à reconduire, à poursuivre, à modifier, ...)
1			
2			
3			
4			
5			